

TARIFS 2014-2015

TARIF A (cursus complet en musique, danse, art dramatique)

	Horaires traditionnels (HT)		Horaires aménagés (CHAM) et TMD		Horaires aménagés (CHAMD) et TMD		Emploi du temps concerté
			Michelet		Fontenelle – Jeanne d'Arc		Lycée Jeanne d'Arc
	Rouennais et Habitants CREA à partir du 3è cycle	Non rouennais	Rouennais et Habitants CREA à partir du 3è cycle	Non rouennais	Rouennais et Habitants CREA à partir du 3è cycle	Non rouennais	Rouennais – non rouennais
1er enfant	182,00 €	569,00 €	-	182,00 €	-	-	182,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	30 €	30,00 €	30 €	30 €	16,00 €
2ème enfant	138,00 €	424,00 €	-	138,00 €	-	-	138,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	30 €	30,00 €	30 €	30 €	16,00 €
3ème enfant	92,00 €	284,00 €	-	92,00 €	-	-	92,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	30 €	30,00 €	30 €	30 €	16,00 €
4ème enfant	47,00 €	141,00 €	-	47,00 €	-	-	47,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	30 €	30,00 €	30 €	30 €	16,00 €
5ème enfant	47,00 €	141,00 €	-	47,00 €	-	-	47,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €	30 €	30,00 €	30 €	30 €	16,00 €

TARIF B

	Rouennais et Habitants CREA à partir du 3è cycle	Non rouennais
1er enfant	91,00 €	284,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €
2ème enfant	69,00 €	212,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €
3ème enfant	46,00 €	142,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €
4ème enfant	23,00 €	70,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €
5ème enfant	23,00 €	70,00 €
Frais de dossier	16,00 €	16,00 €

Droits de photocopie

Tarif unique	12 €
--------------	------

Cette participation s'applique aux élèves inscrits en cours de formation musicale (FM, FM chanteur, FM jazz, FM danseur) ainsi qu'aux élèves inscrits dans des disciplines de pratiques collectives y compris vocales disciplines de pratiques collectives y compris vocales

LE TARIF B s'applique:

- élèves inscrits dans une discipline de pratique collective seule (orchestre, chorale, musique de chambre, discipline d'érudition)
- élèves inscrits dans une disciplines instrumentale ou chorégraphique Supplémentaire en plus du cursus A (en CHAMD ou HT)
- auditeur libre
- élèves inscrits dans les écoles de musique de Rouen (AGEMUR)
- élèves inscrit au CRD de Dieppe et de Petit-Grand Couronne
- aux professeurs de la structure
- les élèves de licence, de master et de l'ensemble vocal sont redevables uniquement des frais de dossier et droit de photocopie